

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 19/09/2024 - 18634 - 2009 B 01365 - 513 737 544 - EUROP'TP

Néant ☐ *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS EUROP TP				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
						Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	29 421 968	FI		FI	29 421 968
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	29 421 968	FK		FL	29 421 968	23 033 181
	Production stockée*				FM	81 544		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	5 333	2 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	307 360	36 205	
	Autres produits (1) (11)				FQ	414	133	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 816 618
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	657	2 309
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 495 797	3 477 200
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	18 228 518	15 149 828
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	89 832	112 611
	Salaires et traitements*					FY	1 854 943	1 241 226
	Charges sociales (10)					FZ	1 020 732	671 072
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions				GA	305 071	192 668
						GB		
						GC	12 000	36 680
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	112 000	218 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	2 644 087	1 710 837
	Autres charges (12)					GF	29 763 638	22 812 431
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	52 980	259 754
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 111	8 655
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		878
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	11 111	9 533
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 498	16 214
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	21 498	16 214
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GV	(10 387)	(6 681)
						GW	42 593	253 073

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EUROP'TP

Société par actions simplifiée
Au capital de 140.000 euros
Siège social : 20 chemin de l'Ecole de lingostière
06000 NICE
513 737 544 RCS NICE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- le chiffre d'affaires net s'est élevé à 29.421.968 euros contre 23.033.181 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 27,74 %.
- le total des produits d'exploitation s'élève à 29.816.618 euros contre 23.072.185 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 29,23 %.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 29.763.638 euros contre 22.812.431 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 30,47 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 52.980 euros contre 259.754 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.854.943 euros contre 1.241.226 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 49,44 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.020.732 euros contre 671.072 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 52,10%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 48 contre 30 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -10.387 euros (-6.681 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 42.593 euros contre 253.073 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des résultats ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 49.804 euros (-8.249 euros au titre de l'exercice précédent) et d'un impôt sur les bénéfices de 40.338 euros (66.127 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 52.059 euros contre un bénéfice de 178.697 euros au titre de l'exercice précédent.

Le solde du bilan, au 31 décembre 2023, s'élève à 14.154.363 euros contre 12.645.223 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit une variation de 11,93 %.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaiterions continuer à augmenter notre résultat.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à cinquante-deux mille cinquante-huit euros et soixante-quatre centimes (52.058,64 €) de la manière suivante :

ORIGINE

- Autres réserves : 495.461,98 euros
- Report à nouveau : 397.798,29 euros
- Résultat de l'exercice : 52.058,64 euros.

AFFECTATION

- Au titre de « DIVIDENDES » : 52.058,64 euros brut soit 37,18 € par action.

Après affectation, le compte « Report à nouveau », a un solde positif de 397.798,29 euros et le compte « Autres réserves », a un solde positif de 495.461,98 euros.

Les dividendes sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'Associée unique reconnaît avoir été informé que les dividendes sont soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La CSG-CRDS, retenue à la source, devra être réglée dans les quinze jours du mois suivant le mois de paiement du dividende aux Associés personnes physiques.

Le montant positif des capitaux propres ressortira à 1.058.204 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos	Montant des dividendes	Abattement de 40%
31/12/2020	27.595 €	27.595 €
31/12/2021	124.982€	124.982 €
31/12/2022	78.697 €	78.697€



DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 157.336 euros de dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites charges.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.

REMUNERATION DU PRESIDENT ET DES DIRECTEURS GENERAUX

Nous vous demanderons de vous prononcer sur la rémunération du Président.

PRISE DE PARTICIPATION

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31.12.2023, notre société n'a pris aucune participation nouvelles.

DELAIS DE PAIEMENTS

En application des dispositions du décret 2015-1553 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Pour les Fournisseurs :

	Factures non échues	Solde à 30 jours	Solde à 60 jours	Solde à 90 jours	Solde à 120 jours
Nombre de Factures reçues échues et non réglées	175	159	106	32	53
Montant TTC Factures reçues échues et non réglées	1.243.263 €	1.670.838 €	1.385.288 €	495.957 €	1.800.699 €

Pour les Clients :

	Factures non échues	Solde à 30 jours	Solde à 60 jours	Solde à 90 jours	Solde à 120 jours
Nombre de Factures reçues échues et non réglées	45	32	31	16	110
Montant TTC Factures reçues échues et non réglées	2.281.042 €	1.367.460 €	821.437 €	384.583 €	953.883 ¹ €

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le président
HOLDING FLM
Mr Leonardo COMITE

HOLDING FLM
20, Chemin de l'école de Lingostière
06200 NICE
Siret : 825 099 955 00023

EUROP'TP

Société par actions simplifiée
Au capital de 140.000 euros
Siège social : 20 chemin de l'Ecole de lingostière
06000 NICE
513 737 544 RCS NICE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

EN DATE DU 26 JUILLET 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-quatre, et le vendredi vingt-six juillet, à seize heures, l'associée unique s'est réuni au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'associé.

La société HOLDING FLM représenté par son président Monsieur Leonardo COMITE, préside la séance en qualité de Président de la société.

Le président constate que l'associé unique possède la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des convocations et les accusés de réceptions ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés à l'associée unique et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus aux mandataires,
- Rémunération du Président et des Directeurs Généraux,
- Questions diverses.

Le président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce. Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice de cinquante-deux mille cinquante-huit euros et soixante-quatre centimes (52.058,64 €) et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'assemblée générale prend acte qu'au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les comptes prennent en charge 157.336 euros de dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites charges.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à cinquante-deux mille cinquante-huit euros et soixante-quatre centimes (52.058,64 €) de la manière suivante :

ORIGINE

- Autres réserves : 495.461,98 euros
- Report à nouveau : 397.798,29 euros
- Résultat de l'exercice : 52.058,64 euros.

AFFECTATION

- Au titre de « DIVIDENDES » : 52.058,64 euros brut soit 37,18 € par action.

Après affectation, le compte « Report à nouveau », a un solde positif de 397.798,29 euros et le compte « Autres réserves », a un solde positif de 495.461,98 euros.

Les dividendes sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} aout 2024.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que les dividendes sont soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La CSG-CRDS, retenue à la source, devra être réglée dans les quinze jours du mois suivant le mois de paiement du dividende aux associés personnes physiques.

Le montant positif des capitaux propres ressortira à 1.058.204 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos	Montant des dividendes	Abattement de 40%
31/12/2020	27.595 €	27.595 €
31/12/2021	124.982€	124.982 €
31/12/2022	78.697 €	78.697€

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

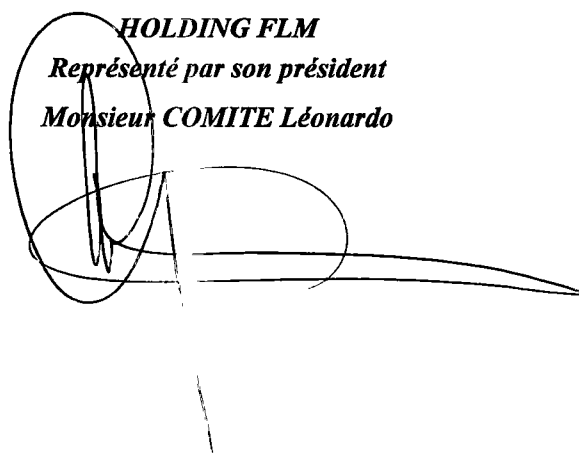
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique présent.

HOLDING FLM
Représenté par son président
Monsieur COMITE Leonardo



EUROP'TP

Société par actions simplifiée
Au capital de 140.000 euros
Siège social : 20 chemin de l'Ecole de lingostière
06000 NICE
513 737 544 RCS NICE

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Prise par résolution de l'assemblée générale ordinaire en date du 26 juillet 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à cinquante-deux mille cinquante-huit euros et soixante-quatre centimes (52.058,64 €) de la manière suivante :

ORIGINE

- Autres réserves : 495.461,98 euros
- Report à nouveau : 397.798,29 euros
- Résultat de l'exercice : 52.058,64 euros.

AFFECTATION

- Au titre de « DIVIDENDES » : 52.058,64 euros brut soit 37,18 € par action.

Après affectation, le compte « Report à nouveau », a un solde positif de 397.798,29 euros et le compte « Autres réserves », a un solde positif de 495.461,98 euros.

Les dividendes sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} aout 2024.

L'associée unique reconnaît avoir été informé que les dividendes sont soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La CSG-CRDS, retenue à la source, devra être réglée dans les quinze jours du mois suivant le mois de paiement du dividende aux associés personnes physiques.

Le montant positif des capitaux propres ressortira à 1.058.204 euros.

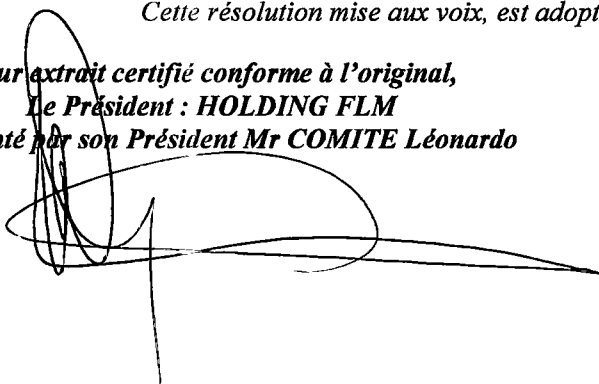
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos	Montant des dividendes	Abattement de 40%
31/12/2020	27.595 €	27.595 €
31/12/2021	124.982€	124.982 €
31/12/2022	78.697 €	78.697€

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Pour extrait certifié conforme à l'original,
Le Président : HOLDING FLM
représenté par son Président Mr COMITE Leonardo*



REGECO

Révision . Gestion . Conseil

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence - Bastia

SAS EUROP'TP

20 Chemin de l'école de Lingostière
06000 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

R E G E C O

R é v i s i o n . G e s t i o n . C o n s e i l

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence - Bastia

SAS EUROP'TP

20 Chemin de l'école de Lingostière
0600 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S EUROP'TP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport avec un total de bilan de 14.154.363€ et des capitaux propres de 1.110.263€..

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



SAS REGECO AUDIT

6, Rue des Boers - 06100 NICE - Tél. : 04.93.97.13.08 - fax : 04.93.37.43.73

N° TVA FR66 751 507 906 00012



Révision . Gestion . Conseil

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence - Bastia

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

REGECO

Révision . Gestion . Conseil

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence - Bastia

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.





Révision . Gestion . Conseil

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Als en Provence - Bastia

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

REGECO

Révision . Gestion . Conseil

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables Région Marseille PACAC
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence - Bastia

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une **image** fidèle.

Fait à Nice, le 26 juillet 2024

Le Commissaire aux comptes

REGECO

REGECO
Expertise comptable et Commissariat aux comptes
6, rue des BOERS - 06100 NICE
Tél. 04 93 97 13 08 - Fax 04 93 37 43 73
contact@cabinet-regeco.fr
N°SIREN 751 507 906 - TVA FR 66 751 507 906 00012

Steven LOMBART

Associé

REGECO

Expertise comptable et Commissariat aux comptes
6, rue des BOERS - 06100 NICE
Tél. 04 93 97 13 08 - Fax 04 93 37 43 73
contact@cabinet-regeco.fr
N°SIREN 751 507 906 - TVA FR 66 751 507 906 00012

SAS REGECO AUDIT

6, Rue des Boers - 06100 NICE - Tél. : 04.93.97.13.08 - fax : 04.93.37.43.73

N° TVA FR66 751 507 906 00012

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 343	1 343				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	14 398	7 007	7 391		7 391	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	15 156	15 156				
	Installations techniques, matériel et outillage	1 143 935	426 102	717 833	630 589	87 245	13.84
	Autres immobilisations corporelles	1 149 297	421 220	728 077	573 265	154 812	27.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	16 500		16 500	16 500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	134 857		134 857	97 189	37 667	38.76
	Total II	2 475 486	870 827	1 604 659	1 317 543	287 116	21.79
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	81 544		81 544		81 544	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 181		4 181	4 838	657	13.59
	Avances et acomptes versés sur commandes	50 270		50 270		50 270	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 587 855	48 680	8 539 175	7 192 024	1 347 151	18.73
	Autres créances	3 031 062		3 031 062	1 862 076	1 168 986	62.78
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	739 651		739 651	2 266 608	1 526 957	67.37
	Charges constatées d'avance (3)	103 822		103 822	2 135	101 687	NS
	Total III	12 598 384	48 680	12 549 704	11 327 680	1 222 024	10.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 073 870	919 507	14 154 363	12 645 223	1 509 140	11.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

134 857

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 140 000)		140 000		140 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		14 000		14 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées		495 462		395 462	100 000	25.29
	Autres réserves						
	Report à nouveau		397 798		408 742	10 944	2.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		52 059		178 697	126 639	70.87
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		10 944			10 944	
	Provisions réglementées						
	Total I		1 110 263		1 136 901	26 639	2.34
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETTE (1)	Total II						
COMPTES DE RÉGULARISATION	Provisions pour risques		112 000		218 000	106 000	48.62
	Provisions pour charges						
DETTE (1)	Total III		112 000		218 000	106 000	48.62
DETTE (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		1 576 722		1 702 886	126 164	7.41
	Concours bancaires courants		49 958		1 348	48 610	NS
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 579 114		5 596 143	1 982 971	35.43
	Dettes fiscales et sociales		2 206 154		2 155 196	50 959	2.36
COMPTES DE RÉGULARISATION	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		1 434 752		234 260	1 200 491	512.46
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance (1)		85 400		1 600 489	1 515 089	94.66
	Total IV		12 932 100		11 290 322	1 641 778	14.54
COMPTES DE RÉGULARISATION	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			14 154 363		12 645 223	1 509 140	11.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 901 559 11 290 322

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	29 421 968		29 421 968	23 033 181		6 388 787	27.74
Chiffre d'affaires NET	29 421 968		29 421 968	23 033 181		6 388 787	27.74
Production stockée			81 544			81 544	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 333	2 667		2 667	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			307 360	36 205		271 155	748.94
Autres produits			414	133		281	211.06
Total des Produits d'exploitation (I)			29 816 618	23 072 185		6 744 433	29.23
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			657	2 309		1 652	71.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 495 797	3 477 200		2 018 597	58.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			18 228 518	15 149 828		3 078 689	20.32
Impôts, taxes et versements assimilés			89 832	112 611		22 779	20.23
Salaires et traitements			1 854 943	1 241 226		613 717	49.44
Charges sociales			1 020 732	671 072		349 660	52.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			305 071	192 668		112 403	58.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			12 000	36 680		24 680	67.28
Dotations aux provisions			112 000	218 000		106 000	48.62
Autres charges			2 644 087	1 710 837		933 250	54.55
Total des Charges d'exploitation (II)			29 763 638	22 812 431		6 951 206	30.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 980	259 754		206 773	79.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

72 006
10 024

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11 111	8 655	2 456	28.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		878	878	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 111	9 533	1 578	16.55
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 498	16 214	5 285	32.59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 498	16 214	5 285	32.59
2. Résultat financier (V-VI)	10 387	6 681	3 707	55.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	42 593	253 073	210 480	83.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74 827	18 281	56 545	309.30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 250	91 694	90 444	98.64
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	76 077	109 975	33 899	30.82
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 273	28 496	2 223	7.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		89 728	89 728	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	26 273	118 224	91 951	77.78
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	49 804	8 249	58 053	703.75
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 338	66 127	25 789	39.00
Total des produits (I+III+V+VII)	29 903 806	23 191 694	6 712 112	28.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 851 747	23 012 997	6 838 750	29.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	52 059	178 697	126 639	70.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 154 363.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 29 421 967.90 Euros et dégagant un bénéfice de 52 058.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 343		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 690		8 708
Constructions sur sol propre	15 156		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	907 902		236 033
Installations générales agencements aménagements divers	132 890		51 314
Matériel de transport	519 679		173 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	187 195		84 760
TOTAL	1 762 823		545 811
Autres participations	16 500		
Prêts, autres immobilisations financières	97 189		37 835
TOTAL	113 689		37 835
TOTAL GENERAL	1 883 545		592 355

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 343	1 343
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 398	14 398
Constructions sur sol propre			15 156	15 156
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 143 935	1 143 935
Installations générales agencements aménagements divers			184 205	184 205
Matériel de transport		246	693 137	693 137
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			271 956	271 956
TOTAL		246	2 308 388	2 308 388
Autres participations			16 500	16 500
Prêts, autres immobilisations financières		167	134 857	134 857
TOTAL		167	151 357	151 357
TOTAL GENERAL		413	2 475 486	2 475 486

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	1 343			1 343
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 690	1 317		7 007
Constructions sur sol propre		15 156			15 156
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		277 314	148 788		426 102
Installations générales agencements aménagements divers		10 280	23 600		33 880
Matériel de transport		194 762	117 362	246	311 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		61 458	14 004		75 462
	TOTAL	558 969	303 754	246	862 478
	TOTAL GENERAL	566 002	305 071	246	870 827
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 317			
Instal.techniques matériel outillage indus.		148 788			
Instal.générales agenc.aménag.divers		23 600			
Matériel de transport		117 362			
Matériel de bureau informatique mobilier		14 004			
	TOTAL	303 754			
	TOTAL GENERAL	305 071			

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		10 944			10 944
TOTAL		10 944			10 944

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes sur marchés à terme	218 000	112 000	218 000		112 000
TOTAL	218 000	112 000	218 000		112 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	36 680	12 000			48 680
TOTAL	36 680	12 000			48 680
TOTAL GENERAL	254 680	134 944	218 000		171 624
Dont dotations et reprises d'exploitation		124 000	218 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	134 857	134 857	
Clients douteux ou litigieux	147 831	147 831	
Autres créances clients	8 440 024	8 440 024	
Personnel et comptes rattachés	4 577	4 577	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	974	974	
Impôts sur les bénéfices	24 541	24 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	782 780	782 780	
Débiteurs divers	2 218 190	2 218 190	
Charges constatées d'avance	103 822	103 822	
TOTAL	11 857 596	11 857 596	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	49 958	49 958		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 576 722	546 181	1 030 541	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 579 114	7 579 114		
Personnel et comptes rattachés	105 225	105 225		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180 266	180 266		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 902 540	1 902 540		
Autres impôts taxes et assimilés	18 123	18 123		
Autres dettes	1 434 752	1 434 752		
Produits constatés d'avance	85 400	85 400		
TOTAL	12 932 100	11 901 559	1 030 541	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	372 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	498 664			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	1 400			1 400

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 111 754
Autres créances	14 225
Total	2 125 980

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	728 141
Autres dettes	24 000
Total	757 656

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	103 822
Total	103 822
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	85 400
Total	85 400



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 576 722
Total	1 576 722

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 041 446
Garanties affectées à un engagement BNP Parib	877 519	
Caution divers BNP PARIBAS	36 630	
Cautions divers marches CREDIT AGRICOLE	114 998	
Caution marché public retenue CIC	95 287	
Caution 1ère demande marché public RG CIC	209 699	
Nantissement compte gar CMCIFACTOR	30 000	
Caution marché privé CIC	218 160	
Caution RG marchés Privés BTP Banque	175 930	
Caution RG 1ère demande marché publics BTP bq	557 136	
Caution divers autre biens NDA	726 087	
Total (1)		3 041 446

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 746 667	1 480 891	6 227 558
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			478 904	489 462	968 366
- dotations de l'exercice			96 195	35 309	131 504
Total			575 099	524 771	1 099 870
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			732 842	465 906	1 198 748
- exercice			595 860	196 386	792 246
Total			1 328 701	662 292	1 990 994
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			806 033	261 322	1 067 355
- entre 1 et 5 ans			2 504 541	571 257	3 075 798
- à plus de 5 ans			172 297		172 297
Total			3 482 872	832 579	4 315 451
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				839	839
Total				839	839

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

